

Planification annuelle

2026-2027

Matière : Éducation financière

Niveau : 5^e secondaire

Discipline	ÉDUCATION FINANCIÈRE (2 COURS/CYCLE)
------------	---

APPRENTISSAGES : DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ANNÉE

Les élèves vont être amenés à développer leur sens critique, leur capacité à prendre position sur des enjeux financiers, à envisager les options disponibles, à évaluer rigoureusement les conséquences de leurs choix, à reconnaître les influences et les aspects juridiques des situations, à mieux se connaître et à gérer leurs finances personnelles en fonction de leurs objectifs et leur tolérance au risque.

La démarche repose principalement sur des mises en situation et l'utilisation des expériences des élèves pour concrétiser les apprentissages réalisés en classe.

ÉTAPE 1 (26 août au 30 octobre)	ÉTAPE 2 (9 novembre au 29 janvier)	ÉTAPE 3 (1 février au 23 juin)
Chapitre 1 : Poursuivre des études perspectives d'emploi, coûts liés aux études, financement des études postsecondaire, conciliation travail-études.	Chapitre 2 : Intégrer le monde du travail, règles relatives au travail, rémunération, impôt sur le revenu, assurance-emploi, fraude fiscale.	Chapitre 3: Consommer des biens et des services Phénomène de la consommation, droits, responsabilités et recours du consommateur, rôle de la publicité, crédit à la consommation, utilisation de l'épargne personnelle, planification budgétaire.

Cadre d'évaluation des apprentissages :

Les compétences seront évaluées à travers différentes activités pédagogiques qui vont intégrer les connaissances essentielles aux différents enjeux financiers à travers des mises en situation. Toutes ces activités seront prises en compte dans le jugement de l'enseignant pour déterminer la note inscrite au bulletin.

Voici quelques exemples d'activités pédagogiques:

- Activité de mise en action;
- Projets;
- Examen documentaire.

ÉTAPE 1 (20%)	ÉTAPE 2 (20 %)	ÉTAPE 3 (60 %)
Projet post-secondaire Fiche d'analyse emploi Simulation d'entrevue & négociation	Épreuve de fin d'étape Projet.	Épreuve de mi-étape Épreuve de fin d'étape Projets

NATURE DE L'ÉVALUATION EN COURS D'APPRENTISSAGE :

L'évaluation des apprentissages relatifs à la prise de position sur un enjeu financier porte sur l'acquisition de connaissances et la mise en œuvre de la compétence. À partir de manifestations observables et mesurables, l'enseignant fonde son jugement sur les critères d'évaluation explicités dans le cadre d'évaluation des apprentissages du programme d'éducation financière.

ÉPREUVE MEQ DE FIN D'ANNÉE :	OUI ☐	NON X
Compétence évaluée : N/A		
Pondération dans le résultat final : N/A		

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (volume, notes, cahier d'exercices) : <i>L'éducation financière en 35 questions, CEC et sa version numérique, exercices interactifs, vidéo.</i>	
APPROCHES PÉDAGOGIQUES : L'approche pédagogique de ce cours place les élèves au centre de leur apprentissage en les engageant dans l'analyse d'enjeux financiers personnels, ce qui les aide à mieux se connaître et à développer des stratégies pour gérer leurs finances. Les élèves sont encouragés à explorer diverses solutions, à appliquer des méthodes rigoureuses de collecte et d'analyse d'informations, et à transférer ces compétences dans des contextes réels grâce à des situations d'apprentissage complexes.	
COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PAR L'ÉLÈVE ET ÉVALUÉES	
CD1 : Prendre position sur un enjeu financier	Justification appropriée du choix Explication qui présente des avantages de l'option choisie et des inconvénients des autres options associées à la situation.
Documents de MEQ sur les échelles des niveaux de compétences	http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/CE_PFEQ_education-financiere_2016.pdf

APPRENTISSAGES PRIORITAIRES RELATIFS AUX CONCEPTS ET AUX PROCESSUS
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ATTENTES DE L'ENSEIGNANT : L'élève doit s'engager dans ses apprentissages en accord avec les 3 valeurs du Collège (respect, bien-être et engagement) C'est-à-dire que: <ul style="list-style-type: none"> • les consignes soient suivies; • les travaux soient faits et remis à l'échéance prévue; • l'élève démontre un désir constant d'amélioration. MESURES D'APPUI : Récupération de 12 h 45 à 13 h 15, les jours 4 et 8.
RÔLE DES PARENTS <ul style="list-style-type: none"> • Montrer une attitude positive à l'égard de la matière. • Adhérer au groupe Classroom afin d'accéder à la planification et à l'agenda du cours. • Discuter avec votre enfant de ses apprentissages réalisés et assurer un suivi au regard des travaux à effectuer. • Vérifier les notes sur le <i>Pluriportail</i> pour prendre connaissance de l'évolution des résultats de votre ainsi que des différentes informations partagées.